

Vagues de luttes citoyennes pour l'eau

Édith Lacroix and Céline Masse

Number 757, June 2012

L'eau du Québec entre nos mains

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66550ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacroix, É. & Masse, C. (2012). Vagues de luttes citoyennes pour l'eau. *Relations*, (757), 24–25.

Vagues de luttes citoyennes pour l'eau

Les citoyens se mobilisent avec des groupes sociaux et écologistes pour protéger l'eau en tant que bien commun au Québec. Une force de solidarité qui fait barrage aux requins qui menacent notre eau!

ÉDITH LACROIX ET CÉLINE MASSE

Les auteures sont membres de la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – Eau Secours!

Lor bleu du Québec n'échappe pas à la convoitise humaine, laquelle menace sa qualité et sa quantité. Heureusement, les citoyens s'informent et se mobilisent pour maintenir une pression sur les élus et protéger l'eau des compagnies et des investisseurs avides d'en tirer profit. Un flambeau qui n'est pas prêt de s'éteindre!

Retour en arrière, dans les années 1960. Alors que la conscience environnementale en est à ses balbutiements, une compagnie utilise une carrière de la ville de Mercier pour y déverser des déchets nocifs. Sur le site, quelques étendues d'eau se transforment vite en étangs toxiques: c'est la catastrophe écologique des lagunes de Mercier. Les victimes immédiates de la contamination s'organisent alors dans l'un des premiers mouvements citoyens et environnementaux du Québec pour revendiquer le plus urgent: un accès municipal à l'eau potable. Quarante ans après cette catastrophe toujours en suspens, plusieurs luttes citoyennes relatives à l'eau ont vu le jour. En voici un bref survol.

ADOPTEZ UNE RIVIÈRE

Une des preuves les plus éloquentes du pouvoir rassembleur de l'eau a été la campagne «Adoptez une rivière», organisée par la Coalition Eau Secours! et active de juin 2001 à décembre 2002. Citoyens, personnalités et groupes

québécois se sont mobilisés pour protester contre l'édification de petites centrales hydroélectriques privées (50 mégawatts et moins) sur les plus belles rivières du Québec. Ils ont réussi à protéger trente-cinq des trente-six rivières concernées. De cette période date la création de la

Fondation Rivières, fondée, entre autres, par le comédien Roy Dupuis.

Malheureusement, après un moratoire de quelques années, le gouvernement du Québec, à la demande des municipalités, relance le développement hydroélectrique sur les sites jugés trop petits par Hydro-Québec. Encore aujourd'hui, huit projets menacent de magnifiques rivières,

souvent à l'intérieur même des parcs et lieux touristiques. La lutte se poursuit et la Fondation Rivières a relancé sa campagne «Adoptez une rivière» le 22 avril dernier. En plus de ces «petits» projets, celui du gros barrage sur la rivière Romaine (qui a fait l'objet du documentaire *Chercher le courant*) suscite la controverse. Une pétition de 7000 noms a été déposée à l'Assemblée nationale exigeant, d'une part, de suspendre les phases 1, 3 et 4 du projet qui n'ont pas débuté et, d'autre part, que les nouveaux projets hydroélectriques fassent l'objet d'un examen public par la Régie de l'énergie. En plus des conséquences sur le milieu naturel, la principale raison sur le plan économique pour laquelle le harnachement de la Romaine et des dernières rivières intactes du Québec est indéfendable, est qu'on vendra l'énergie produite à perte.

À ces menaces s'ajoute désormais le fameux Plan Nord, dévoilé en mai 2011 par le gouvernement Charest, et qui n'a rien de rassurant. L'annonce de la production de 3000 nouveaux mégawatts d'hydroélectricité signifie de nouvelles atteintes à nos rivières, sans compter la pollution créée par les mines elles-mêmes. L'eau est décidément une des composantes de l'environnement qui feront les frais du Plan Nord.

ZÉRO FLUOR

Sur un autre front, la fluoruration de l'eau potable fait l'objet d'une controverse depuis plus de soixante ans. D'un côté, le gouvernement du Québec en fait la promotion en payant pour tout: coûts d'achat, d'aménagement, d'installation ou de réparation d'un appareil de fluoruration, de même que le coût du fluor utilisé. De l'autre, plusieurs citoyens s'opposent à l'ajout de fluor dans leur eau potable, dont l'efficacité contre la carie dentaire est loin d'être prouvée, alors que les risques sur la santé humaine et l'environnement, eux, sont bien réels. Considérant que l'agent de fluoruration utilisé proviendrait principalement des usines de fertilisants à base de phosphate, c'est bien un déchet industriel toxique qui est ajouté à notre eau potable. Selon Pierre-Jean Morin, Gilles Parent et John Remington Graham, auteurs du livre *La fluoruration: autopsie d'une erreur scientifique* (Éd. Berger, 2005), aucun test de toxicologie n'est réalisé par le gouvernement sur les produits chimiques servant à la fluoruration. Sans ces tests, il est impossible de prouver l'innocuité de ces produits et de démontrer qu'ils sont sécuritaires.

Comme la décision de fluorer ou non l'eau potable revient à chaque municipalité, on assiste à l'éclosion de multiples débats. Par exemple, en janvier 2010, le maire de Saguenay, Jean Tremblay, déclarait que la Ville procéderait à la fluoruration de son eau potable. Dès le mois de mars cependant, en raison de pressions de la part des citoyens,

L'issue des luttes citoyennes pour l'eau réside souvent dans la volonté des différents acteurs impliqués de mettre de côté leurs intérêts parfois partisans, souvent corporatifs, au profit d'un réel engagement pour le bien commun.



notamment la Coalition sans fluor 02, il se ravissait. À Mont-Joli, le conseil municipal faisait aussi connaître, en novembre 2011, sa décision de fluorer l'eau potable de la municipalité. Pourtant, ce sont 2714 citoyens, sur une population d'environ 6000, qui ont signalé leur opposition en signant une pétition déposée à la séance du conseil municipal du 20 juin 2011. Leur mobilisation se poursuit.

En février 2012, le conseil municipal de Trois-Rivières décidait à son tour d'imposer – sans consultation de la population – la fluoration de l'eau potable. La Ville avait pourtant cessé cette pratique en 2009, mais subissait depuis des pressions de la part de la Direction de la santé publique pour s'y remettre, tandis que la Coalition pour une eau TRÈS saine s'y opposait farouchement.

Cette lutte citoyenne restera donc encore vivante au cours des prochaines années et certaines autres villes déjà «fluorées», comme Dorval et Pointe-Claire, joindront leurs voix au débat. Il y a fort à parier que la vigilance exercée par la Coalition Eau Secours!, notamment par l'envoi d'informations aux municipalités visées par le gouvernement, permettra aussi de remporter quelques victoires.

GAZ DE SCHISTE

En 2008, l'industrie du gaz de schiste a effectué une entrée en catimini dans le décor québécois avec l'apparition de puits de forage dans des zones peuplées de la vallée du Saint-Laurent. En s'informant, les citoyens ont réalisé rapidement que la fracturation hydraulique – procédé utilisé pour soustraire le gaz emprisonné dans la roche (le schiste) – entraîne des effets non négligeables sur les

nappes phréatiques. De plus, l'extraction exige des quantités colossales d'eau qui, une fois retournée dans le milieu récepteur, est souillée. En 2010 débute donc, avec le regroupement «Mobilisation gaz de schiste de Saint-Marc-sur-Richelieu», un mouvement populaire qui a pris de l'ampleur et qui inclut maintenant 65 comités de citoyens, ainsi que plusieurs experts – géologues, économistes, environnementalistes, professeurs d'université, etc. Par l'opération «Vous n'entrerez pas chez-nous», sorte de référendum citoyen effectué porte-à-porte, plus de 37 000 citoyens, dont des milliers de propriétaires, ont signé une lettre adressée aux compagnies gazières pour leur interdire l'accès à leur territoire. Ils réclament notamment l'interdiction immédiate de toute nouvelle opération de fracturation jusqu'à ce que toute l'information sur les risques pour la santé et l'environnement ait été rendue publique. Entre-temps, le nombre de comités de citoyens ne cesse d'augmenter. «C'est du jamais vu au Québec! Une mobilisation aussi vaste et sur une aussi longue période, soit plus de 16 mois», rapporte Serge Fortier, porte-parole du Regroupement interrégional sur les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent.

D'AUTRES LUTTES

Avec 3 % des réserves mondiales d'eau douce, le Québec et son or bleu seront de plus en plus convoités dans les prochaines années, et les conflits d'usage continueront d'exister. Déjà engagées, les luttes citoyennes s'articuleront autour de la défense de l'eau en tant que bien commun. Mentionnons tout le mouvement «sans eau embouteillée» se déployant, entre autres, sur les campus étudiants, lequel revendique l'arrêt de la commercialisation de l'eau et le retour à la consommation de l'eau du robinet. Soulignons aussi, bien sûr, les luttes contre la privatisation des services de l'eau dans nos villes (lire le texte de Dominique Bernier p. 21) et la vigilance exercée pour contrer d'éventuels projets d'exportation massive de l'eau. Sans oublier la bataille de tous ces citoyens qui crient «halte!» au développement excessif et non intégré qui empiète sur les derniers milieux humides; ils revendiquent de meilleures protections des cours et des plans d'eau auprès des gouvernements plutôt axés vers la dé- ou l'autoréglementation.

L'issue des luttes citoyennes pour l'eau réside souvent dans la volonté des différents acteurs impliqués de mettre de côté leurs intérêts parfois partisans, souvent corporatifs, au profit d'un réel engagement pour le bien commun. Heureusement, un militantisme écologique piloté par des comités de citoyens structurés continue d'essaimer au Québec et de tisser les liens de solidarité nécessaires pour faire obstacle à ceux qui ont soif de profiter de notre eau. ●

Yvan LaFontaine,
Arborescence, 2009,
infographie et burin,
81 x 62 cm